

DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2019-2020

Domaine	Design et Arts Visuels		
Filière	Arts Visuels		
Orientation	-		
Intitulé du module	Dessin et édition II		
Code	1AV22		AAV303722F19
Type de formation	Bachelor		
Semestre	Semestre 2		
Crédits ECTS	6		
Prérequis	Aucun		
Langue	Français		
Lieu	ECAL		

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Ce module poursuit les objectifs du module 1AV12 en renforçant et développant les compétences visées. L'étudiant-e acquiert ainsi plus d'aisance et d'autonomie dans sa démarche.		
Contenu et formes d'enseignement	<p>Ce module s'articule en 2 unités d'enseignement:</p> <p>a) Dessin de création (8 périodes tous les 15 jours): 3 aspects du dessin sont déployés dans ce cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction au dessin comme outil de recherche; un outil moteur d'idées, de notions personnelles, de projets imaginaires, un outil préparatoire pour réaliser une performance, une sculpture, une installation, etc. • Introduction au dessin en rapport avec le travail d'atelier en général, occasion de connecter la pratique du dessin avec les différents intérêts et travaux développés dans les autres ateliers ; • Introduction au dessin comme média préférentiel, occasion de développer une attitude personnelle, un thème de travail, un rythme, etc. <p>b) Multiples (8 périodes tous les 15 jours plus 1 semaine bloc): à partir d'une ébauche de démarche personnelle construite, corroborée par la discussion, l'étudiant-e est invité-e à rechercher parmi les différents procédés de multiplication (gravure, photographie, moulage, sérigraphie, etc.) le moyen le plus apte à la réalisation de son projet. L'étudiant-e doit conceptualiser un multiple, le produire et l'exposer.</p>		
Modalités d'évaluation et de validation	<p>Les travaux réalisés dans chaque unité font l'objet d'une évaluation par un jury au terme du semestre.</p> <p>L'évaluation peut prendre en compte l'assiduité des étudiant-e-s aux cours.</p> <p>Pour l'obtention des crédits, l'étudiant-e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum sur les notes attribuées.</p>		
Modalités de remédiation et de répétition	<p>Remédiation possible. Présentation d'un projet sur un thème donné dans l'unité ou les unités insuffisante(s), le cas échéant d'un projet combinant les compétences à améliorer dans les unités insuffisantes.</p> <p>Pas de remédiation possible après répétition du module.</p> <p>Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.</p>		
Enseignants	<p>a) Karim Noureldin</p> <p>b) Tatiana Rihs</p>		

Responsable du module	Stéphane Kropf		
Descriptif validé le	2 juillet 2019	par	Stéphane Kropf